

# @CTES



## Se raccorder à @CTES

# @CTES

**La collectivité prend contact avec les opérateurs de transmission homologués par le Ministère de l'Intérieur.**



Elle peut contacter un opérateur de transmission homologué (ou plusieurs pour faire jouer la concurrence) figurant sur la liste fournie par le Ministère de l'Intérieur.

Seuls les organismes figurant sur cette liste sont homologués pour la transmission électronique des actes via @CTES.



# @CTES

**La collectivité prend une délibération.**



Cette délibération doit autoriser :

- la collectivité à recourir à la transmission ;
- son représentant à signer le marché et la future convention avec la préfecture.

# @CTES

**La collectivité passe un marché** (en général, un marché à procédure adaptée) avec l'opérateur de transmission.



# @CTES

---

## **La collectivité prépare la convention avec la préfecture**

Par la signature de cette convention, l'émetteur s'engage à transmettre ses actes par voie électronique.



# @CTES

---

**La convention est signée (en double exemplaire) par le préfet et par le représentant de la collectivité.**



# @CTES

---

**Les agents de la collectivité sont formés par l'opérateur de transmission et reçoivent un certificat d'authentification utilisateur.**



# @CTES

## La transmission des documents budgétaires



Des **prérequis** à l'utilisation de **TotEM** sont **indispensables** pour pouvoir transmettre les documents budgétaires par voie électronique :

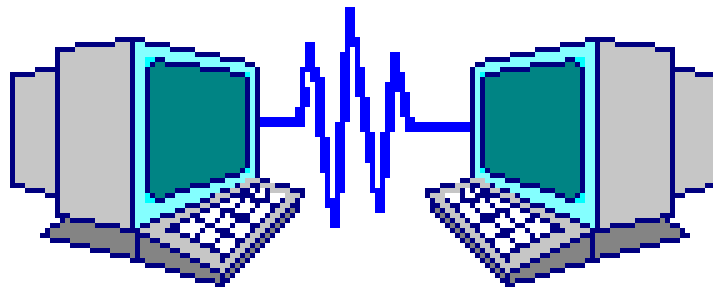
- **Utiliser un progiciel financier compatible ;**
- **Contact**er son éditeur pour s'assurer que celui-ci s'est mis en conformité avec les outils de dématérialisation ;
- **Installer la mise à jour du progiciel** qui permet de générer le document budgétaire dématérialisé (Flux XML»).



# @CTES

---

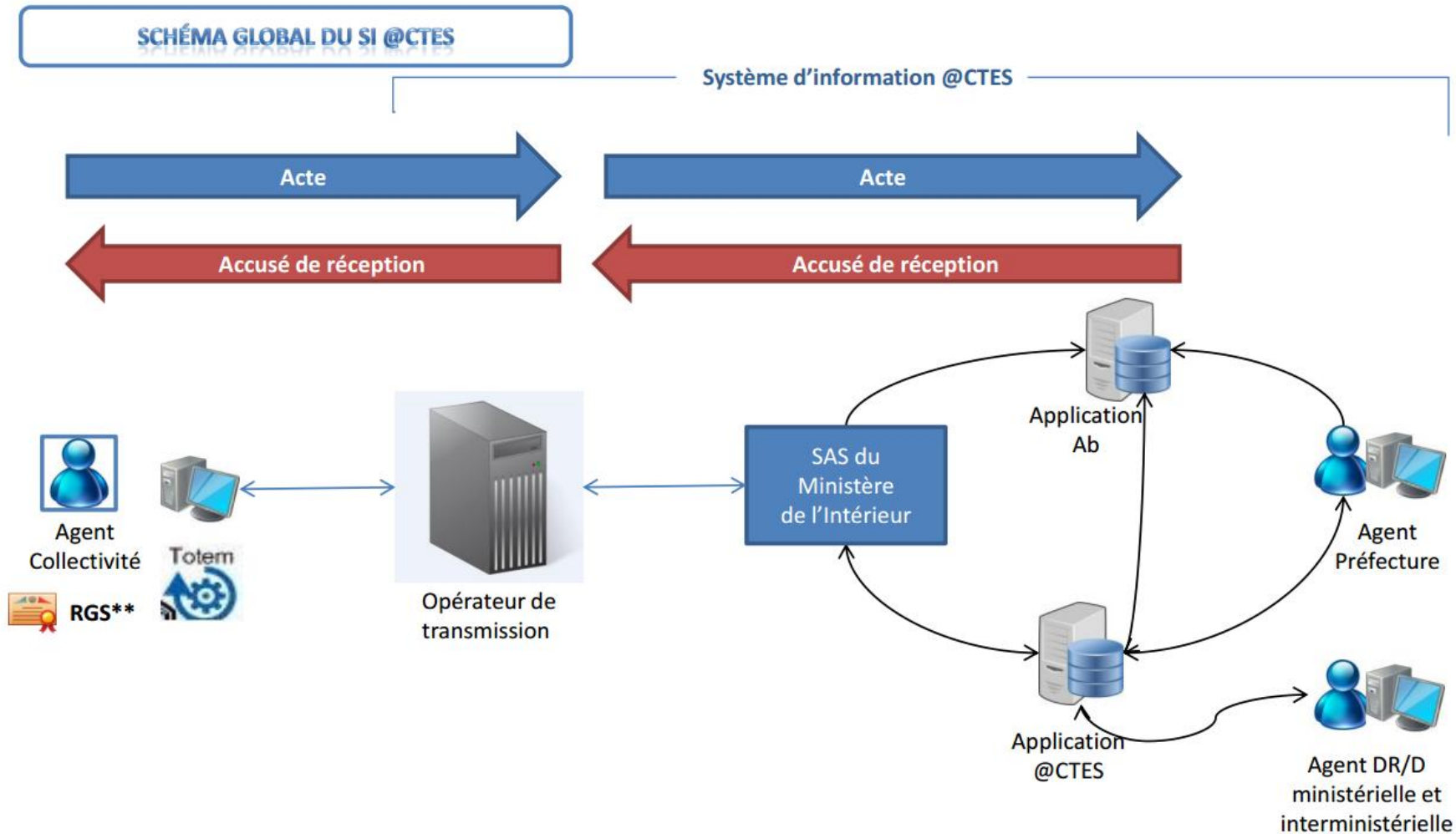
**La transmission par voie électronique des actes soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'Etat via le système d'information @CTES peut débuter.**





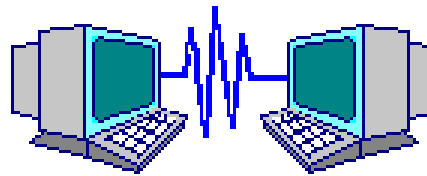
*Circuit de transmission d'un acte  
entre la collectivité et l'Etat*

# Le circuit de transmission d'un acte entre la collectivité et l'Etat



# @CTES

---



**Bienvenue dans @CTES**